

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration du Média de
service public 100,7
du 22 octobre 2024

Présent*es :

Présidente Mme Véronique Faber

Membres Mme Tania Brugnoni
 Mme Josée Hansen
 M. Tom Hermes
 M. Steph Meyers
 M. Pierre Reuter
 M. Raphaël Kies
 M. Thierry Zeien

Directeur M. Jean-Lou Siweck

Secrétaire Mme Pia Betz

Excusée : Mme Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement

A. Points pour décision

1. Adoption de l'ordre du jour

✓ **L'ordre du jour est adopté.**

2. Adoption du projet de procès-verbaux de la réunion du 1^{er} juillet 2024

Deux membres soulèvent des éléments à corriger : liste des présences et ajout du point sur l'analyse de risque (sous divers).

✓ **Le PV est adopté avec deux corrections.**

3. Validation du Budget pour l'année 2025

Sur base d'une note, M. Siweck fait le point sur le budget pour l'année 2025 : globalement, la situation en 2024 est finalement meilleure que prévue. Il précise par ailleurs qu'il est prévu qu'une tranche index tombe encore cette année, mais que ce n'est pas garanti. L'impact sur la dotation s'élève à 300.000 euros. Le budget prévoit une augmentation de 2% de la grille des salaires alors que la démarche, que l'ensemble des salaires sera aligné sur la grille, sera faite d'un coup au 1^{er} janvier 2025, plutôt que, comme initialement prévu, graduellement jusqu'en 2026. La location d'une cave pour quelque 10.000 euros est budgétisée tout comme les coûts pour le DAB+, revus à la hausse en attendant le prix final.

Un*e membre explique le fonctionnement des procédures pour l'attribution des licences DAB+ : l'appel pour l'opérateur du réseau a été lancé et celui pour les radios utilisatrices sera lancé prochainement.

M. Siweck explique que le budget prévoit les coûts d'une étude sur la demande du public pour un (et quelle forme de) service audio dans une deuxième langue. Un*e membre pose une question sur le type d'organisme qui pourrait faire une telle analyse. M. Siweck énumère les acteurs envisageables et souligne qu'une connaissance du marché luxembourgeois est requise et que ce ne sera pas un exercice facile. Mme Faber souligne que les discussions lors des négociations de la convention 2024-2030 portaient non seulement sur *quelle* deuxième langue, mais *si* une deuxième langue devait être prévue. Un*e membre soulève ensuite, qu'une autre question est celle du *support* qui sera utilisé pour une deuxième langue, et nomme l'exemple de podcasts. M. Siweck explique qu'à la base, la question est celle des coûts et combien de personnes peuvent être engagées pour travailler sur ce volet. La proposition initiale lors de négociations de 2022-2023 visait un service « à la demande » plutôt qu'une station de radio complète. Les membres échangent sur la question des formats : quels formats pourraient être utilisés pour la deuxième langue et sous quelle forme enquêter là-dessus.

M. Siweck explique ensuite que le budget pour les productions pour la « Kannerkëscht » augmente significativement : l'idée est de faire des appels publics pour projets en 2025 en vue de confier à des prestataires externes la production de plusieurs séries audio pour enfants.

M. Siweck explique qu'au niveau des investissements, un budget de 50.000 euros est prévu pour explorer les options du recours à des outils d'intelligence artificielle en langue luxembourgeoise, notamment du « text-to-speech ». Les membres du conseil

s'échangent sur la qualité, les implications déontologiques et les aspects légaux de telles solutions.

Eu égard des discussions au cours de la dernière réunion du conseil, un budget est prévu pour les travaux sur un nouveau logo et, éventuellement, un nouveau nom pour la « radio 100,7 ». Mme Faber résume le consensus général : il s'agit d'un processus qu'il ne faut pas entamer de manière anticipée. Une option serait aussi de changer le logo uniquement.

Un*e membre demande que signifie le poste « produits propres ». M. Siweck explique qu'il s'agit des intérêts créditeurs, de facturations de services à des tiers et divers échanges de services.

Un*e membre remarque qu'il ne voit pas un budget spécifique pour des projets prévus par le plan stratégique. M. Siweck explique que toutes les dépenses visées sont prévues dans des postes budgétaires généraux mais que la présentation du budget est plutôt axée sur une logique « comptabilité » que « projets ».

Un*e membre propose de prévoir plus de budget pour la production de vidéos pour les réseaux sociaux. M. Siweck explique que cela a déjà été fait mais que stratégiquement, l'audio restera prioritaire et la vidéo qu'un outil de promotion.

Un*e membre demande pourquoi le budget « timbres » augmente. M. Siweck explique que cela est lié aux courriers envoyés dans le contexte de la « Kannerradionuecht », que ce soient des affiches envoyées aux établissements scolaires ou les « Matmaachhefter » envoyés aux enfants.

Un*e membre pose une question relative à la procédure de recrutement. M. Siweck répond que la radio est indépendante de la procédure de l'Etat et, en principe, libre de disposer de sa dotation, qui est cependant liée à l'exécution de la convention, qui prévoit un certain nombre d'ETP.

✓ **Le budget pour 2025 est validé.**

4. Validation de l'offre FUAK pour la location d'un espace supplémentaire

M. Siweck explique que l'établissement manque d'espace de stockage. L'espace envisagé se situe dans le bâtiment du siège, a déjà été utilisé par le passé et le prix est aligné aux autres espaces de cave loués auprès du Fonds d'urbanisation et d'aménagement du plateau du Kirchberg (FUAK).

- ✓ **Le contrat et la signature de l'offre FUAK pour la location d'un espace supplémentaire sont validés.**

5. *Validation d'une proposition d'une prime extraordinaire pour directeur général [discuté en l'absence de M. Siweck]*

Mme Faber explique le déroulement de l'évaluation ayant eu lieu de M. Siweck et propose l'attribution d'une prime extraordinaire sur la base d'un processus d'évaluation de performance du directeur. Les membres s'échangent sur l'attribution de cette prime pour le directeur général, et plus précisément sur le cadre, la possibilité de verser une prime quant au principe, l'absence de grille de salaires évolutive pour la fonction de directeur, les pratiques y relatives au futur, les pratiques au sein d'autres établissements, le niveau de salaire, le travail effectué par le directeur général depuis sa nomination et les objectifs qui ont été réalisés.

- ✓ **La proposition d'une prime extraordinaire pour le directeur général est validée avec une abstention.**

B. Points pour information

6. *Exécution budgétaire au 30 septembre 2024*

M. Siweck explique que l'exercice sera prévisiblement clôturé plus favorablement que prévu dans le budget et qu'une réserve plus importante pourra être inscrite dans le bilan. Certaines dépenses étaient moins élevées que prévues ou ne pouvaient pas être réalisés (p.ex. DAB+, qui ne s'est finalement pas encore réalisé en 2024).

Mme Faber indique que, au niveau des produits, il serait utile d'inscrire la trésorerie. Après échange, il est retenu de compléter les informations trimestrielles relatives à l'exécution budgétaire par l'état de la trésorerie de l'établissement.

7. *Cadre stratégique : présentation des actions*

Sur base d'une note, qui présente les projets en cours, M. Siweck présente le cycle stratégique mis en place dans le cadre de l'exécution de la stratégie arrêtée pour les exercices 2024 à 2028 inclus.

Un*e membre salue l'approche et ce type de présentation et demande une mise à jour, une à deux fois par an, sur les projets en cours ainsi que les projets clôturés et nouvellement ajoutés. M. Siweck explique qu'en janvier 2025, la liste des projets

sera revue en interne et qu'une telle présentation pourra être faite à la suite de cet exercice.

Mme Faber demande quelles personnes sont celles indiquées au niveau des responsabilités. M. Siweck explique que ce sont surtout des personnes au niveau de l'équipe de coordination, qui sont les personnes de contact des projets respectifs. Un*e membre souligne un manque de diversité dans les responsables et qu'il faudrait prendre des actions concrètes à ce sujet. M. Siweck répond être au courant de cette problématique, qui est inscrite parmi les priorités stratégiques, mais qui ne trouvera pas de solution à court terme. Un*e membre rajoute que la même problématique se pose de manière générale pour tous les facteurs de diversité.

Un*e membre demande, sur le point de l'interaction avec le public, comment se déroule cet échange. M. Siweck explique que, par exemple, dans le cadre de la nouvelle application mobile, une fonctionnalité « chat » est prévue.

Un*e membre demande comment le Média de service public 100,7 se positionne face à la question de l'intelligence artificielle. M. Siweck explique que, d'un côté, les débats à ce sujet sont suivis et, d'un autre côté, la radio utilise les outils existants (exemples : transcriptions automatisées ou encore illustrations non-journalistiques) et coopère dans ce cadre avec le Zentrum fir Lëtzebuenger Sprooch. Un*e membre demande si les plateformes de « generative AI » ont été contactées par la radio. M. Siweck répond que des démarches proactives n'ont pas été faites dans ce sens et souligne que, pour la langue luxembourgeoise, il y a une problématique supplémentaire qu'il n'y a pas forcément de preneur pour la langue luxembourgeoise (exemple du « spellchecker » de Microsoft Word).

8. Avancement campagne Moiesstudio

M. Siweck explique la procédure ayant été suivie : trois agences ont été sollicitées pour proposer une offre : la version retenue correspond à une solution sans détour qui explique de manière claire les contenus de l'émission. Mme Faber demande s'il est possible de mesurer les retours de cette campagne. M. Siweck répond que cela se fait sur les canaux numériques, mais que l'impact sur l'audience est difficilement chiffrable. Un*e membre souligne apprécier le côté humain de la campagne.

Plusieurs membres se félicitent du format actuel de l'émission *Moiesstudio* et, au-delà de manière générale, l'évolution du type de musique joué et les reportages faits à la radio 100,7.

8b. Point RH

Sur base d'une note, M. Siweck fait le point sur la situation des ressources humaines : il explique quels sont les postes ouverts actuellement et prochainement. M. Siweck revient également sur les avantages du volontariat (formation globale). Un*e membre demande des précisions sur le salaire des volontaires, M. Siweck

explique que la rémunération s'élève au salaire minimum qualifié la première année, augmentée de 20% la seconde année, avec l'investissement en formation qui s'y rajoute.

C. Divers

9. Suite ALIA du dossier CMCM

M. Siweck rappelle qu'il y a eu une plainte auprès de l'ALIA au sujet d'un reportage sur la CMCM. Il explique le déroulement de cette procédure et indique que le Conseil d'administration semble proposer un classement sans suites du dossier.

10. Information logiciel comptabilité

M. Siweck rappelle que la Cour des comptes avait par le passé recommandé de moderniser le logiciel de comptabilité. Il explique qu'il s'est renseigné sur les outils existants auprès d'autres établissements et développe les avantages des différents outils. Une première offre a déjà été reçue et le choix sera pris prochainement pour pouvoir recourir à un nouvel outil en 2025. L'outil pourra éventuellement également être utilisé pour d'autres améliorations. Mme Faber rappelle que l'objectif premier est d'adresser les points soulevés par la Cour des comptes.

11. Fixation des dates des réunions du CA de l'exercice 2025 – 2026

Mme Faber propose les dates pour les réunions du CA en 2025 : 11.02, 22.04, 24.06, 21.10 et 9.12. Les réunions auront toujours lieu à 12h15, sauf pour celle du 11.02, qui sera à 14h30.

La prochaine réunion, initialement prévue pour le 10.12, est déplacée au 13.12, de 12h15 à 14h00, par vidéoconférence.

Un*e membre demande de prévoir quand il sera discuté des projets et de l'analyse de risque : les projets/stratégie seront discutés en juin et l'analyse de risque en avril.

12. Fixation d'une nouvelle date pour le dîner de rentrée

Mme Faber propose de faire le dîner de rentrée le 11.02 après la réunion de ce jour.

13. Analyse Cour des comptes

M. Siweck rappelle que la Cour des comptes a revu les exercices 2019-2022. Il passe en revue les points soulevés par la Cour des comptes, qui concernaient notamment les signatures des bons de commande, la commande d'études de marché et la procédure des ordres de mission.

Mme Faber revient sur le système des bons de commande numérique, qui existe depuis 2022, et indique qu'il n'existait pas de tel système avant cette date. Dès lors, il est important de savoir si les problèmes soulevés par la Cour des comptes relèvent d'avant ou d'après l'introduction du système relatif aux bons de commande. Cette information est extrêmement importante pour le Conseil d'administration.

M. Siweck explique que le délai pour répondre à la Cour des comptes est le 15 novembre et qu'une réponse a d'ores et déjà été préparée. Mme Faber demande que la réponse soit mise sur intranet.

14. Sondage IP

M. Siweck rappelle qu'il n'y a plus de chiffres Plurimedia sur l'audience radio depuis deux ans. Il a eu un échange avec IP, régie publicitaire de RTL Group, qui a commandité un sondage à part en printemps 2024, fournissant donc des chiffres publiés sur le site ipl.lu. La radio 100,7 atteint selon cette étude chaque jour 5,2% de la population et chaque semaine 13,2%. IP a prévu de procéder à partir de l'automne 2024 à deux vagues d'étude par an couvrant la radio, la télévision et le cinéma. La méthodologie combinerait un sondage avec le remplissage de cahiers d'écoute (numériques). L'exécution de ce projet est confiée à ILRES et a été préparée avec le soutien d'un consultant externe. Pour pouvoir également bénéficier de cette étude, trois options sont possibles, M. Siweck est en attente des détails sur les coûts : la participation du MSP 100,7 dépendra du prix.

15. Analyse risque

Un*e membre avait proposé d'effectuer une analyse de risque, ce qui sera repris dans le PV de la dernière réunion. M. Siweck explique que la question est à l'étude, mais qu'il est encore trop tôt pour une présentation au conseil.

16. Parking

Suite à la discussion à ce sujet lors de la dernière réunion du conseil, M. Siweck précise que la procédure de domiciliations bancaires pour recouvrir la refacturation des places

de parking, louées en direct par l'établissement auprès du FUAk dans l'intérêt des salariés, est maintenant en place. Il informe le conseil que les sommes non-recouvertes auprès d'anciens salariés du temps de l'ancienne procédure s'élèvent à 1.490 euros. Le conseil arrête que ce montant ne justifie pas les coûts d'une procédure de recouvrement et décide de déprécier cette somme dans les comptes.

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée au 13 décembre 2024 de 12h15 à 14h00, par vidéoconférence.

Luxembourg, le 22 octobre 2024



Véronique Faber
Présidente



Pia Betz
Secrétaire